



Droit du travail un droit de garde un week-end par mois

Par **vanessa1974**, le **06/04/2015** à **16:29**

Bonjour,

Je travaille dans la restauration (serveuse), ai-je droit d'imposer à mon patron un week-end par mois pour garder mes enfants.

Je suis séparée depuis de nombreuses années, le Juge des Affaires Familiales m'a octroyé un week-end sur deux.

Travaillant tous les week-ends, je ne peux jamais les prendre.

Est-ce qu'une loi oblige mon patron à m'octroyer minimum un week-end par mois.

Merci de l'attention que vous porterez à ma requête,

Cordialement

Vanessa